

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE ARRONDISSEMENT DE LANGON	COMMUNE DE CASTETS ET CASTILLON COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2022
---	---

NOMBRE DE CONSEILLERS	L'an deux mil vingt-deux, le quatorze avril, à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Castets et Castillon, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en réunion extraordinaire sous la présidence de Monsieur Didier LAULAN, Maire.
Exercice : 19	
Présents : 16	
Pouvoirs : 3	
Absents ou excusés : 3	

Présents : Didier LAULAN (Maire) – Fabrice BERNADET - Martine SAINT-BLANCARD – Alain JUZEAU – Françoise LANUSSE – Jean-Claude MOTHES - Frédéric OLAYA - Arnaud OMNES– Michèle SECHAN - Jean TAUGERON - Thierry BERTO - Nathalie RACOLIN – Nadège COUSTURES – Fanny LACOSTE - Stéphane RIEUCROS-FOREST – Patricia CONSTANS -

Absents ou excusés : Anne-Laure VAILLANT – Eric POUTAYS- Laurence LAGARDERE

Procurations : Anne-Laure VAILLANT à Arnaud OMNES – Eric POUTAYS à Fabrice BERNADET – Laurence LAGARDERE à Françoise LANUSSE

Secrétaire de séance : Mme Françoise LANUSSE

Date de convocation : 06 avril 2022

Le compte rendu de la précédente réunion a été transmis aux élus.

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2021 – CASTETS ET CASTILLON

Les Membres du Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 de commune de CASTETS et CASTILLON,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclarent que le Compte de Gestion dressé pour la commune de CASTETS ET CASTILLON au titre de l'exercice 2021, par Madame le Trésorier Municipal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle SECHAN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Didier LAULAN, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) Lui donnant acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	170 188.38 €	170 188.38 €
Opérations de l'exercice	1 054 509.04€	1 281 202.28 €	383 970.08 €	530 532.04 €	1 438 479.12 €	1 811 734.32 €
TOTAUX	1 054 509.04€	1 281 202.28 €	383 970.08 €	700 720.42 €	1 438 479.12 €	1 981 922.7 €
Résultats de clôture	226 693.24 €	316 750.34 €	543 443.58 €
Restes à réaliser	56 044.80€	56 044.80 €
TOTAUX CUMULES	1 054 509.04 €	1 281 202.28 €	383 970.08 €	700 720.42€	1 438 479.12 €	1 981 922.7 €
RESULTATS DEFINITIFS	226 693.24 €	316 750.34 €	543 443.58 €

2) Constatant, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci- dessus.

AFFECTATION D U RÉSULTAT 2021 - COMMUNE CASTETS ET CASTILLON

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2021 du budget de la Commune, lequel fait apparaître les résultats suivants :

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Dépenses 2021	1 054 509,04 €	383 970,08 €
Recettes 2021	1 281 202,28 €	530 532,04 €
Résultat exercice 2021	+ 226 693,24 €	+ 146 561,96 €
Résultat reporté 2020		+ 170 188,38 €
Reste à réaliser dépenses		56 044,80 €
Résultat cumulé 2021	+ 226 693,24 €	+ 316 750,34 €
Résultat global 2021	543 443,58 €	

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2021 sur le Budget Communal 2022 comme suit :

<u>Article R 1068</u> - Section d'investissement – Excédent Fonctionnement Capitalisé :	186 693,24 €
<u>Article R 002</u> – Section de fonctionnement – Résultat d'exploitation reporté :	40 000,00 €
<u>Pour information</u> - Article R001– Excédent d'investissement reporté	316 750,34 €
Reste à Réaliser – Dépenses -	56 044,80 €

VOTE DU BUDGET 2022

Après étude avec la commission des finances, le projet détaillé du budget 2022 est présenté au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- Approuve le budget communal de l'année 2022 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
1 227 729,00 €	1 227 729,00 €	1 829 638 23€	1 829 638,23 €	3 057 367,23 €	3 057 367 23 €

QUESTIONS DIVERSES

- Lotissement Malle Birade : Des propositions d'achat, pour le terrain communal restant disponible près de la résidence séniors, doivent être déposées par plusieurs promoteurs.
- Sculpteur Ganuchaud : sera exposé prochainement à Malagar
- Mutuelle : Martine St Blancard explique la démarche de la mutuelle Actiom et précise qu'un représentant sera à disposition des administrés à la Mairie le 29 avril prochain de 13 h à 17 h.
- MEDIA PRESSE : Un rendez-vous avec Mme Mazon est prévu le mercredi 04 mai pour la conception du plan de la commune avec les nouvelles voies. Au verso, un plan touristique sera établi. Ces plans seront destinés à la mairie puis distribués aux administrés sous forme de dépliant. Ces documents seront gratuits pour la commune et seront financés par des annonceurs locaux comme les agendas annuels.
Vidéo : Antoine Ferrière sera recontacté pour le film sur la commune à réaliser par drone.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.